



MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME,
DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
ET DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE L'URBANISME
BUREAU PREVENTION

GOUVERNEMENT DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 0133 /AU.SEC

PAPEETE, le

19 JAN. 2015

PROCÈS VERBAL DE VISITE

ÉTABLISSEMENT	:	SALLE AORAI TINI HAU
COMMUNE	:	Pirae
ADRESSE	:	Ave du Général de GAULLE
PROPRIÉTAIRE	:	Commune de Pirae
BP	:	51 585 – 98 716 – Pirae
TÉL.	:	40 50 80 80
FAX	:	40 43 98 44
MAIL	:	contact@pirae.pf
EXPLOITANT	:	DB Tahiti
BP	:	51 562 – 98 716 – Pirae
TÉL.	:	40 533 700
FAX	:	40 533 701
MAIL	:	virginie@dbtahiti.pf / mano@dbtahiti.pf
DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT	:	Virginie BRUANT
BP	:	51 562 – 98 716 – Pirae
TÉL.	:	40 533 700
MAIL	:	virginie@dbtahiti.pf
TYPE(S)	:	T
CATEGORIE	:	1 ^{ère}
OBJET DE LA VISITE	:	Visite périodique
DATE DE LA VISITE	:	Lundi 19 janvier 2015

AVIS

Après délibération, la commission de sécurité émet un avis :

FAVORABLE,

~~**DÉFAVORABLE,**~~

A l'exploitation de cet établissement.

Prescriptions émises par la commission :

- Avis favorable à l'exploitation du Hall de la salle Aorai Tini Hau ainsi que les chapiteaux.
- La commission de sécurité devra être saisie pour avis avant chaque manifestation.

Motivations de l'avis défavorable :

Le Président ou son représentant

